

SE PRÉPARER À UN CONTRÔLE ACPR POUR ASSUREUR IARD ET VIE.

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA383	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	671,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 18/10/2024 au 18/10/2024

OBJECTIFS

- Promouvoir et mettre en œuvre les bonnes pratiques commerciales et les recommandations de l'ACPR
- Connaître les différents types de contrôles sur place et sur pièces ainsi que la procédure et les sanctions
- Préparer et mettre à disposition les pièces nécessaires au contrôle ACPR
- Assurer le suivi du contrôle ACPR

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)**

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

**Le formateur alterne les apports théoriques ou méthodologiques à partir de cas concrets de contrôles ACPR
Les participants réalisent des cas pratiques pour se préparer à un contrôle réel.**

Formateur(s) :

Cette formation est animé par un professionnel expert dans la réglementation et la conformité.

PROGRAMME

- A. Organisation et missions de l'ACPR
 - 1. Rôles et missions des collèges et commissions de l'ACPR
 - 2. Pouvoirs et moyens dont dispose l'ACPR
 - 3. Différents types de contrôles exercés par l'ACPR
- B. Contrôles de l'ACPR
 - 1. Déroulement d'un contrôle
 - 2. Droits et obligations du contrôlé
 - 3. Description du dispositif de Gouvernance en Assurances IARD ou VIE
 - 4. Description de l'organisation des 4 fonctions clés
- C. Préparation du contrôle
 - 1. Premiers documents à préparer
 - 2. Principe de proportionnalité appliqué
 - 3. Description du Contrôle Interne au sein des directions métiers et supports
- D. Contrôle sur les pièces
 - 1. Pièces relatives à ses structures, organisation, données financières et comptables
 - 2. Nécessité d'avoir une gouvernance claire et formalisée
 - 3. Documents relatifs à ses salariés
 - 4. Documents justificatifs de ses fournisseurs et apporteurs
 - 5. Documents relatifs à sa relation client
 - 6. Processus de lutte contre le blanchiment d'argent
- E. Contrôle sur place
 - 1. Réunion de lancement
 - 2. Communication des documents
 - 3. Auditions des salariés collaborateurs désignés
 - 4. Règles de bonne conduite applicables aux contrôleurs
 - 5. Rôle de l'AUDIT dans la coordination interne de la mission ACPR
- F. Mode de fonctionnement pendant le contrôle
 - 1. Dataroom
 - 2. Produire des documents complémentaires
- G. Etablissement du rapport de contrôle
 - 1. Réunion de restitution
 - 2. Phase contradictoire
 - 3. Rapport de contrôle définitif
- H. Suites du contrôle et sanctions
 - 1. Lettre de suite du Secrétaire général de l'ACPR
 - 2. Saisine du Collège de supervision de l'ACPR
 - 3. Saisine de la commission des sanctions de l'ACPR
 - 4. Saisine du Procureur de la République
- I. Quelques illustrations issues du monde de l'assurance

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Managers des Risques

Auditeurs

Fonctions clés Actuariat et Conformité

Et plus généralement toute personne devant préparer un contrôle ACPR (gestionnaires, chargés de clientèle, managers de service clientèle ou de réseau commercial, chargés d'études)

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance.
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

671,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 17:52